

VENTAVON

La fin du centre d'enfouissement de déchets est programmée pour 2023. Mais rien

Décharge du Beynon : la

Fin 2019, les habitants de Ventavon et des communes avoisinantes ont vécu un nouvel épisode de nuisances insupportables. Le collectif Vie et avenir en Val de Durance (Vaved) se bat pour faire valoir les droits des habitants à vivre à l'abri des mauvaises odeurs et de la peur.

Samedi 7 mars. Ils sont une douzaine du collectif Vaved (Vie et avenir en Val de Durance), habitants de Ventavon et de Claret, à s'être donnés rendez-vous aux abords du Centre d'enfouissement du Beynon. Derrière les grilles, l'énorme trou et les "casiers" déjà comblés étalent, qui, son vide, qui, sa masse.

Plus de 30 mètres de hauteur de déchets a priori non dangereux. Au fond du trou, les camions sont à l'arrêt et aucune fourmi humaine ne s'agite, week-end oblige. Mais si c'est repos au fond de la fosse, une chose ne semble vouloir faire aucune pause : l'odeur. Une odeur qui s'imprègne partout, y compris dans les murs des habitations voisines.

Des nuisances qui n'ont fait que croître

En 2003, s'ouvrait l'Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) du Beynon, à Ventavon. Des déchets dits ultimes, plus recyclables, non valorisables. Un centre qui



Le collectif Vaved se bat au quotidien pour que les nuisances cessent. Photo Le DL/Gérald LUCAS

prenait la place de la carrière qui avait servi à extraire des matériaux pour construire l'A51 et qui aurait dû être restituée et revégétalisée. Mais l'aubaine était trop grande. Le trou servirait pour enfouir les déchets. « Parce que les ordures, à part les envoyer sur la lune, on ne sait pas quoi en faire », lance un membre de Vaved. Un centre aujourd'hui géré par la société Alpes assainissement, filiale de Veolia qui, de 75 000 tonnes de détritiques est passé à 100 000 tonnes par an, multipliant les sources d'arrivée desdits déchets.

En effet, avec la fermeture du centre de Sorbiers notamment, outre la presque totalité des ordures du département des Hau-

tes-Alpes, elle accueille depuis plusieurs années ceux d'une partie des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes. Et le corollaire de cette expansion à la fois quantitative et géographique, ce sont les nuisances qui n'ont cessé de croître. Ainsi, régulièrement, le collectif Vaved monte au créneau pour dénoncer l'agression olfactive que les habitants de plusieurs communes subissent quotidiennement. Ces quatre derniers mois, les odeurs de gaz sont devenues insupportables et avec elles, la peur de voir une catastrophe arriver.

La peur ne s'arrête d'ailleurs pas à cette présence de méthane qui monte des entrailles de la

"bête" mais au fait, aussi, que le centre de stockage soit à quelques mètres d'une falaise de pudding, donc friable (tout le monde a en tête la chute du pénitent des Mées), qui surplombe la Durance.

« Nos chiens et nos chats ne veulent même plus aller dehors. Pire, ils vomissent de plus en plus souvent »

« On n'ose pas imaginer la catastrophe si ce gaz explosait », s'insurge un des membres du collectif. D'ailleurs, derrière le grillage, des panneaux indiquent qu'il est interdit de fumer. Récemment, sept personnes de

D'octobre à janvier, quatre mois insupportables

Le 7 octobre 2019, le collectif recevait un courriel lui indiquant que des travaux allaient être faits sur le site pour une durée d'un mois environ. Des travaux concernant des forages en vue de capter le gaz prisonnier des "casiers" pour le transformer en électricité.

En effet, depuis plusieurs années, Alpes assainissement, la société qui exploite le site, valorise cette source d'énergie. Courant novembre, les odeurs deviennent très fortes.

S'ensuit un deuxième courriel aux habitants pour leur expliquer qu'étant donné les conditions atmosphériques de ces derniers jours, les travaux ont pris du retard et que la fin de ceux-ci est reportée à courant décembre. Mais en janvier 2020, les odeurs sont toujours là, jour et nuit. Pire, elles se sont étalées, touchant des communes qui étaient épargnées jusque-là. Une situation qui devient intenable. Le maire de Ventavon, Juan Moreno,

demande alors la tenue d'une commission de suivi de site extraordinaire (CSS) de l'ISDND du Beynon en vue d'examiner les mesures prises par l'exploitant et les perspectives. Pour la première fois, un membre du collectif Vaved, en la personne de Maryse Charnier, est invité à siéger à cette commission aux côtés de Veolia, du maire de Ventavon, de la communauté de commune du Sisteronais Buëch, de la SAPN, de la Dreal, d'Alpes

assainissement, d'AtmoSud, du Sdis, de l'ARS et de la préfecture. « Ça nous a permis de répondre à Veolia et de démonter leur bilan argument par argument », explique Maryse Charnier.

Aujourd'hui, le collectif espère que le site fermera bien en 2023 et que Veolia se conformera à ses obligations qui prévoient notamment le suivi du centre d'enfouissement sur une durée de 30 ans, comme l'exige la loi.